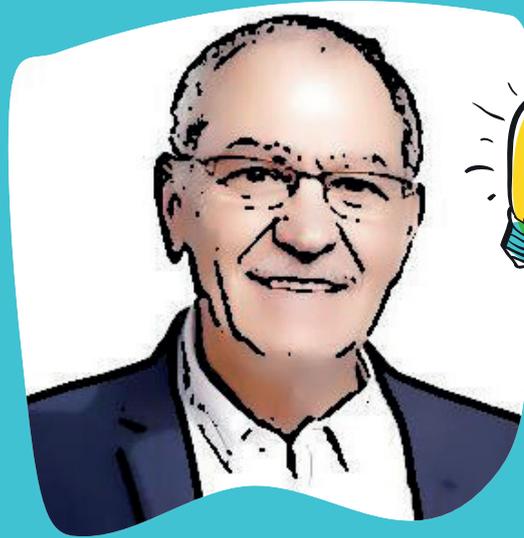


GUIDE PRATIQUE

ANNÉE SCOLAIRE
2022 - 2023



SOMMAIRE



Faire connaissance avec les différents professionnels qui s'occuperont de votre enfant, découvrir avec lui l'école et son fonctionnement, prendre connaissance de toutes les informations nécessaires à une arrivée réussie, tels sont les objectifs de ce petit fascicule.

Je suis convaincu qu'un enfant heureux dans son école le sera tout autant dans la vie de tous les jours. Nous souhaitons donc offrir à tous les écoliers de Dives-sur-Mer, une structure leur permettant un épanouissement total.

L'école a pour mission principale de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre et affirmer leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental.

Tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser !

PIERRE MOURARET
Maire de Dives-sur-Mer

★ P.3

L'école maternelle Hastings

★ P.4

Nos conseils pour une rentrée en maternelle réussie

★ P.5

L'école élémentaire Colleville

★ P.6

Incourtournable à Dives-sur-Mer !

★ P.7

Le périscolaire

★ P.8

Le centre de loisirs les Tilleuls

★ P.9

Le guichet unique

★ P.10

Les informations pratiques



Quelques conseils pour la rentrée

Accompagnez votre votre enfant, c'est important.

Accompagnez ses chagrins, ses craintes et ne lui montrez pas les vôtres.

Avant de le quitter, dites-lui ce que vous allez faire et précisez-lui qui viendra le chercher à la sortie (des larmes seront évitées).

Ne lui posez pas trop de questions, les confidences viendront.

Apportez un change qui restera accroché au porte-manteau de votre enfant.

Apportez des objets de réconforts (tétine, doudou, ect.) pour faciliter la transition.

Répartition des enfants

Elle se fait en fonction de l'année de naissance. À la rentrée 2022/2023, les enfants nés :

- en 2020 : Toute Petite Section
- en 2019 : Petite Section
- en 2018 : Moyenne Section
- en 2017 : Grande Section

L'école Maternelle HASTINGS

Comment se passe la rentrée ?

Quelques jours avant la rentrée, les listes des classes et les horaires de ce premier jour seront affichés à l'entrée de l'école.

La journée de classe

Le matin, l'accueil se fait dans les classes de 8 H 50 à 9 H les lundi, mardi, jeudi et vendredi. La matinée se termine à 12 H. De 13 H 20 à 13 H 30, soit les enfants sont accompagnés par leurs parents à la sieste soit les enfants sont accueillis dans la cour de récréation. La classe se termine à 16 H 30. Pendant les heures de classe, vos enfants sont encadrés par un ·e enseignant ·e, assisté ·e d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles).

Que fait-ont à l'école ?

L'école maternelle est une vraie école. Depuis septembre 2019, elle est obligatoire toute la journée dès les trois ans de votre enfant. C'est pourquoi, une fréquentation régulière est indispensable pour que votre enfant s'adapte et progresse. Toutes les absences doivent être signalées. Les enseignants suivent le programme d'enseignement de l'école maternelle qui date de 2015.

Nos conseils pour une rentrée en maternelle réussie !



UN QUOTIDIEN BIEN RYTHMÉ

- **Restez toujours à côté de votre enfant** quand vous circulez dans l'école.
- **Soyez ponctuels**, le moment de la séparation sera moins difficile si vous avez le temps de rester un peu en classe (les portes se ferment à 9 H). Prenez le temps de faire un bisou, de dire « au revoir » mais ne vous éternisez pas, la séparation pourrait devenir compliquée.
- **Pensez à inscrire** votre enfant chaque matin à la cantine. Les tableaux sont affichés à l'entrée de chaque classe (un rond : votre enfant est absent, une croix : votre enfant est présent). Pour l'accueil périscolaire, l'inscription se fait par période scolaire à l'aide d'un coupon de réservation.
- **Ne laissez pas d'objets de valeur** ou de jouets à votre enfant, il peut les perdre ou les casser.
- Pour son propre épanouissement, **votre enfant doit fréquenter l'école tous les jours**, sauf s'il est malade. Dans ce cas, prévenez l'école par téléphone (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur si nécessaire).



UNE AUTONOMIE ASSURÉE

- **Habillez-le** de façon pratique et peu fragile.
- **Marquez** ses vêtements, bonnets, écharpes, sacs et doudou.
- **Ne rappez** pas de bonbons, jouets ou bijoux, c'est interdit.



UNE SANTÉ PRÉSERVÉE

Si votre enfant est malade, vous êtes prévenus par l'enseignante. Pour cela, vous devez nous communiquer des numéros de téléphones sur lesquels vous pouvez être joints rapidement.

Si votre enfant souffre de maladie chronique, nous mettrons en place un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** qui nous permettra d'administrer des médicaments. Parlez-en à la directrice et à votre médecin traitant.

L'école Élémentaire COLLEVILLE

C'EST LA RENTRÉE !



Comment se passe la rentrée ?

Le CP à Dives-sur-Mer, cela rime avec le dispositif **CP 100% réussite** !

Ce dispositif permet de réduire le nombre d'enfants dans une classe pour faciliter l'apprentissage et réunir toutes les conditions optimales pour la réussite scolaire.

Les enfants qui rentrent en CP se retrouveront donc avec 15 camarades maximum, peu importe le nombre d'enfants inscrits en CP.



TOUT BEAU TOUT NEUF

Début 2022, la municipalité a équipé l'école Colleville d'un tout nouvel équipement numérique ! Dans le cadre du Plan École Numérique, un tableau interactif et une salle immersive sont venus renforcer le travail de l'équipe enseignante et de l'intervenant numérique à l'école.



La journée de classe

Le matin, l'accueil se fait à partir de 8 H 35 pour être dans les classes à 8 H 45, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. La matinée se termine à 12 H 05.

L'après-midi, l'entrée en classe se fait à 13 H 25 et la fin de journée est à 16 H 15.

Incontournable à Dives-sur-Mer



LES ACTIVITÉS LUDIQUES

L'enseignement de Dives-sur-Mer dispense aussi des activités ludiques, sportives ou culturelles telles que **l'orchestre à l'école** avec l'école de musique de la communauté de communes NCPA, **la voile, la piscine et le jardin** avec l'aide du service jardins de la ville.



LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le prix de la cantine de l'école maternelle ainsi que l'école élémentaire est à **1,10 €** maximum. Les enfants peuvent profiter chaque midi de produits frais cuisinés sur place. En s'inscrivant dans le dispositif « **Cantine à 1€** », la municipalité a souhaité que le service soit accessible au plus grand nombre. Les menus sont diffusés sur notre page Facebook et notre site Internet.



LES INTERVENANTS

Des intervenants extérieurs travaillent avec les enfants sur l'apprentissage **des langues** (avec une intervenante américaine) et **du numérique**.



LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque Jacques Prévert accueille régulièrement les enfants pour des événements ponctuels ou durables. Elles proposent également des activités à destination du jeune public (les mercredis du conte, les croqueurs de livre, les bébés lecteurs, etc.)

LE PÉRISCOLAIRE

★ Accueil du matin

Les enfants sont accueillis tous les matins de 7H15 à 8H50 pour l'école Hastings et 8H35 pour l'école Colleville. Les enfants peuvent profiter des activités organisées par les animateurs du service Jeunesse de la ville, et déguster un petit-déjeuner équilibré.

★ Accueil du soir

L'accueil du soir se fait dès la fin de la classe de 16H30 à 18H30 pour l'école Hastings et de 16H15 à 18H30 pour l'école Colleville. Des activités sont également organisées par période scolaire par une équipe d'animateurs qualifiés. Les enfants peuvent se restaurer avec un gouter équilibré. Du CE1 au CM2, une aide aux devoirs est mise en place de 16H30 à 17H pendant ce temps périscolaire.

Les tarifs des accueils périscolaires

	Quotient familial CAF	Matin ou soir		Exemple de tarif pour un enfant du cycle 1 et 2 par semaine, de 8h15 à 17h30 (du 1er septembre au 17 octobre) (7 semaines)
		Pour un enfant	Par enfant si 2 ou plus enfants inscrits -10%	
Tranche 1	0 à 450	0,25€	0,23€	7,00€
Tranche 2	451 à 620	0,50€	0,45€	14,00€
Tranche 3	621 à 850	0,75€	0,68€	21,00€
Tranche 4	851 à 1500	1,00€	0,90€	28,00€
Tranche 5	1501 à 2000	1,25€	1,13€	35,00€
Tranche 6	2001 et +	1,50€	1,35€	42,00€

Les tarifs des accueils périscolaires du mercredi

	Quotient familial CAF	Journée complète avec repas	Matin ou après-midi	Matin ou après-midi + repas
Tranche 1	0 à 450	3,00€	1,25€	1,75€
Tranche 2	451 à 620	4,00€	1,60€	2,40€
Tranche 3	621 à 850	5,00€	2,10€	2,90€
Tranche 4	851 à 1500	6,00€	2,50€	3,50€
Tranche 5	1501 à 2000	8,00€	3,50€	4,50€
Tranche 6	2001 et +	10,00€	4,50€	5,50€

Les enfants scolarisés à Dives-sur-Mer bénéficient des tarifs divais (tableaux ci-dessus). Pour connaître les tarifs périscolaires hors-communes, vous pouvez consulter notre site Internet : www.dives-sur-mer.fr/vivre-a-dives-sur-mer/jeunesse/guichet-unique/

LE CENTRE DE LOISIRS LES TILLEULS



Les Tilleuls, c'est quoi ?

Tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, le centre de Loisirs Municipal « Les Tilleuls » propose aux enfants de 3 à 11 ans, des activités dans le cadre bucolique de l'ancien manoir. Une équipe d'animateurs qualifiés propose un accueil et des activités adaptées au rythme et à l'âge des enfants. Les repas et goûters sont préparés sur place. Un système de navette est mis en place matin et soir, il est accessible aux enfants dont les parents ne peuvent assurer le transport.



Adresse :
Route de Lisieux
14160 Dives-sur-Mer



Horaires du centre

Le centre de loisirs accueille les enfants âgés de 3 ans (déjà scolarisés) à 12 ans. Le centre est ouvert de 7h30 à 18H. Deux modes d'accueil sont possibles : journée complète ou après-midi.

- Accueil du matin : 7h30 à 9h30.
- Accueil du midi : 13h30 à 14h.
- Accueil du soir : 17h à 18h.



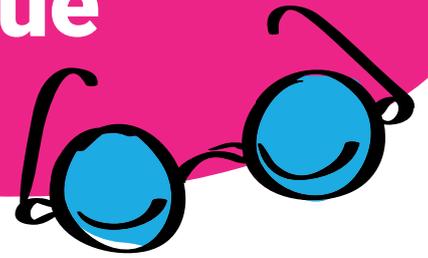
Le mercredi en période scolaire, l'accueil est possible le matin ou l'après-midi, avec ou sans repas, ou en journée avec repas.



Horaires de la navette ou du bus

- Rue Pierre Sépard : 8 H 20 et 17 H 20
- Médiathèque Jacques Prévert : 8 H 30 et 17 H 30
- Ancienne caserne de pompiers : 8 H 35 et 17 H 35
- Rue de la fontaine Arlette : 8 H 40 et 17 H 40
- Les Courlis : 8 H 45 et 17 H 45
- Z.A.C des Coteaux : 9 H 00 et 18 H 00

Le Guichet Unique



Les inscriptions aux accueils du matin et/ou du soir, au restaurant scolaire et au centre de loisirs se font au Pôle Éducation et Jeunesse.

COORDONNÉES

9 rue Général de Gaulle
14160 Dives-sur-Mer
02 31 28 12 60
education@dives-sur-mer.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi, Jeudi, Vendredi de 9H00 à
12H00 puis de 13H30 à 16H30
Mercredi de 9H00 à 12H00
Pendant les vacances scolaires
de 9H00 à 12H00

Les inscriptions aux écoles maternelle et élémentaire se font dès 2 ans et peuvent être effectuées à partir du 1er mars.

COORDONNÉES

9 rue Général de Gaulle
14160 Dives-sur-Mer
02 31 28 12 60
scolaire@dives-sur-mer.fr

COORDONNÉES DES ÉCOLES



École Maternelle Hastings

Directrice de l'école

Mme Leclerc

Adresse

15 rue d'Hastings
14160 Dives-sur-Mer

Téléphone

02 31 91 30 41

Email

ce.0140467g@ac-normandie.fr



École Élémentaire Colleville

Directrice de l'école

Mme Périnel

Adresse

14 rue Général de Gaulle
14160 Dives-sur-Mer

Téléphone

02 31 91 06 27

Email

ce.0142085r@ac-normandie.fr

Retour en images

